

AR PREFECTURE

017-211702410-20210209-D20200202-DE
Reçu le 10/02/2021

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 09 FEVRIER 2021 - N° 2021/02

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 09 février, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni à 20h30 en mairie, en 1^{ère} session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 02 février 2021

Date de l'affichage : 10 février 2021

Etaients présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Didier MOUCHEBOEUF, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Raymond NUVET, Simone ARAMET et Nathalie CHATEFAU, Claude NEREAU, Marc LIONARD et Gaëtan BUREAU

Etaients excusés : Annie CHARRASSIER, Claire RAMBEAU-LEGER et Lionel NORMANDIN

Monsieur Ludovic GIRARD a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE
LEGALITE

Sous le N° 017 – 211702410 – 2021

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : ___ / ___ / 2021

OBJET : Projet de l'aménagement de la place de la Mairie – Formation de la commission mixte

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'intérêt de la mise en place d'une commission afin d'étudier et de préparer les questions relatives au projet de l'aménagement de la place de la Mairie mais également d'organiser des réunions/débats par catégorie socio-professionnelles (commerçants sédentaires et non sédentaires, riverains propriétaires occupants ou locataires, association des anciens combattants, association des commerçants, « usagers de tous les jours »).

Après en avoir délibéré, il est décidé, dans les conditions fixées par l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales, de créer une commission mixte et d'élire les membres élus et non élus qui y siégeront :

- Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Didier MOUCHEBOEUF, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Simone ARAMET, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Claire RAMBEAU-LEGER, Marc LIONARD et Gaëtan BUREAU
- Les commerçants et les riverains positionnés directement autour de la place
- Professionnels : Syndicat de Voirie de la Charente-Maritime, CAUE, Architecte Urbaniste
- Institutions : Conseil Départemental de la Charente-Maritime (direction de l'infrastructure) et Architecte des Bâtiments de France

Il est précisé que Monsieur Le Maire est Président de droit de cette commission.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme

Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF

